



ÎLE DE FRANCE

# SE LOGER EN ÎLE-DE-FRANCE

Tour d'horizon des dispositifs  
d'accès au logement

[ile-de-france.cfdt.fr](http://ile-de-france.cfdt.fr)



**Le parc privé représente près de 75 %  
des résidences en Île-de-France et reste  
le premier pourvoyeur de logements ;  
mais d'autres solutions existent...**

**Pour une demande de  
logement social :**

il est obligatoire de s'enregistrer  
sur le site national :

**demande-logement-social.gouv.fr**,  
muni de justificatifs, ou auprès  
du service enregistreur (liste des  
guichets sur le site).

Vous obtiendrez un **numéro unique  
régional** (NUR) qui sera demandé  
par tous vos interlocuteurs



**LE PARC SOCIAL**

• **Intérimaire,**  
vous pouvez vous  
adresser au fonds  
d'action sociale  
**www.fastt.org**

**Côté  
EMPLOYEURS**

• **Salarié du secteur privé**

d'une entreprise de plus de 10 salariés,  
vous pouvez bénéficier des offres  
de location d'Action Logement,  
accessibles via la plateforme digitale  
**www.alin.fr**



**Action Logement met en ligne les  
logements mais c'est au salarié de  
candidater sur les offres disponibles**



● **Agent du secteur public,** certaines collectivités ainsi que la fonction publique hospitalière disposent de réservations en faveur des agents. Les fonctionnaires d'État bénéficient d'offres via **Balae**, la bourse au logement des agents de l'État

## Côté COMMUNES

● **Les collectivités territoriales** disposent également de réservations de logements. Il faut souvent pouvoir justifier d'attaches dans la commune (y vivre ou y travailler) pour y prétendre

**Il est important de donner le maximum d'information sur votre demande de logement et de la mettre à jour pour recevoir des propositions adaptées.**



En cas de difficulté majeure (absence de logement, jugement d'expulsion, habitat indigne, handicap...), le dépôt d'un dossier **Dalo** se fait en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) (faire un recours Dalo)

- auprès de la commission de médiation,
- d'un Centre communal d'action sociale,
- du service logement de votre entreprise.

N'hésitez pas à vous faire accompagner par un service social ou logement de votre commune, de votre employeur ou de votre CSE



## LES LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES

- **Destinés aux ménages dont les revenus dépassent les plafonds du parc social,**

ils proposent des loyers inférieurs à ceux du parc privé. Des offres sont disponibles auprès des principaux bailleurs dont **In'Li** (filiale du groupe Action Logement), **CDC Habitat** mais également des promoteurs privés

## LES RÉSIDENCES TEMPORAIRES

**Les dispositifs existants :**

- Les résidences pour salariés en mobilité
- Les résidences temporaires pour les jeunes de moins de 30 ans
- Les résidences sociales

## ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

**Les dispositifs existants :**

- La vente HLM
- Le Prêt social location accession (PSLA)
- Le Bail réel solidaire (BRS)

**Autres avantages :**

une TVA réduite (5,5%), une exonération de la taxe foncière (de 30% à 100% sur 15 ans) ainsi que des garanties de rachat et de relogement en cas d'imprévu.

Des offres sont disponibles notamment sur [Bienveo.fr](http://Bienveo.fr) ou [Havitat.fr](http://Havitat.fr)

En fonction de vos ressources, vous pouvez bénéficier de financements : **le prêt à taux zéro (PTZ)**, **le prêt à l'accession sociale (PAS)**, **le prêt accession d'Action Logement...**





# ZOOM SUR LES AIDES AU LOGEMENT

## LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES

En fonction de votre situation, vous pouvez bénéficier d'aides au logement : Aide personnalisée au logement (APL), Aide au logement (AL).

**Plus de renseignements sur [Caf.fr](http://Caf.fr)**

## ACTION LOGEMENT

**Aides réservées aux salariés des entreprises de plus de 10 salariés :**

- Prêt accession
- Prêt travaux
- Conseil en financement
- Accompagnement social des salariés en grande difficulté (service ASD)

**Aides accessibles aux moins de 30 ans, salariés ou non :**

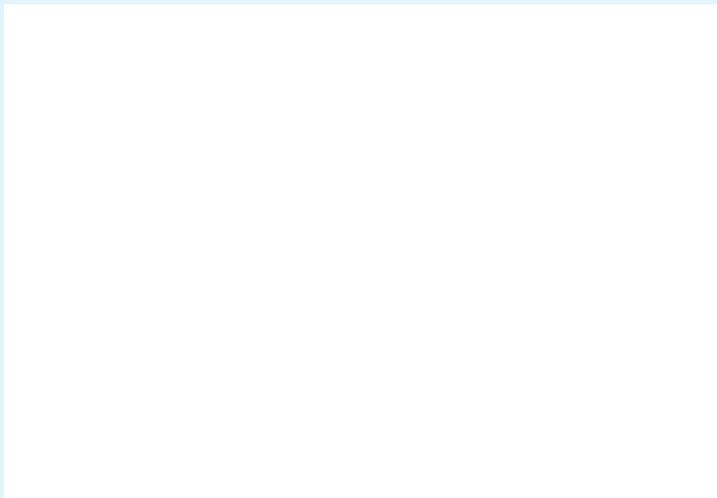
- La garantie Visale® : caution qui prend en charge les loyers et charges en cas d'impayés
- L'avance Loca-Pass® : financement du dépôt de garantie sous forme de prêt à taux zéro
- L'aide Mobili-Jeune® : aide au paiement du loyer pour les jeunes de moins de 30 ans

**Plus de renseignements sur [actionlogement.fr](http://actionlogement.fr)**

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Selon les communes, des aides facultatives peuvent être accordées.

## VOTRE CONTACT LOCAL



[ile-de-france.cfdt.fr](http://ile-de-france.cfdt.fr)

